Ouverture de formations aux protocoles de suivis naturalistes



L'appel à manifestation d'intérêt pour les formations Florilèges et Propage du printemps 2024 est ouvert !

En 2024, des formations aux protocoles Florilèges et/ou Propage seront à nouveau proposées aux alentours de mi-mai à mi-juin. Ces formations ont pour but de **faciliter la mise en œuvre des protocoles au sein de vos structures**.

Elles se déroulent **sur site** et sont à l'attention des gestionnaires et agents des collectivités pour aider à la mise en place de ces programmes. Pour cela, nous proposons en général pour les deux programmes **1/2 journée** en deux temps : (1) en salle : pour présenter les protocoles, leurs objectifs, les premiers résultats et (2) sur un site approprié : pour mettre en place les protocoles, appréhender l'utilisation des outils disponibles (clé, fiche terrain, etc.) et s'initier à la détermination des espèces.

Ces formations sont **gratuites** et sont conditionnées par le **défraiement du déplacement du ou des formateurs** (transports, repas et éventuelle nuitée), la **mise à disposition d'une salle et d'un espace vert ou d'un site dédié**.

L'implication et la volonté de la structure d'accueil dans la mise en place des protocoles est un critère fondamental pour la réussite de cette formation !

Si vous êtes intéressés pour accueillir une formation dans votre collectivité, nous vous invitons à **remplir ce formulaire**. Les inscriptions seront closes à la mi-février. Nous reviendrons par la suite vers les structures intéressées pour discuter des demandes. Nous ne pourrons probablement pas répondre à tous favorablement mais nous ferons au mieux pour satisfaire le plus de demandes !

Liens utiles
En savoir plus sur www.biodiversite-centrevaldeloire.fr